




Privas, 12 janvier 2017

Lettre ouverte au Directeur

M. Le Directeur, les représentants Force Ouvrière vous interpellent une nouvelle fois sur votre politique managériale au sein du CHVA. La gestion par la « *peur, la division, la sanction* » du personnel de notre établissement ne peut-être que contre-productive et **pourrait avoir des conséquences dramatiques !** Vous minimisez le mal être du personnel en prétextant des situations individuelles.

Vous demandez de l'exemplarité ! *MAIS*

-  Est-il normal de hausser le ton sur les agents au point de manquer de respect ?
-  Est-il normal de sanctionner des agents sans aucun motif sérieux, sur des rumeurs non fondées ?
-  Est-il normal de déplacer les agents au gré de vos envies, d'un bureau à un autre, d'un service à un autre ?

Le temps des serfs, des vassaux, des seigneurs est révolu !
Aujourd'hui le pouvoir, la fonction n'autorisent pas tous les excès.

Et le pire dans tout ça, vous avez fait des émules au sein d'une partie de l'encadrement :
Rapports circonstanciés systématiques ! Convocations abusives ! Intimidations ! Sanctions injustes !

Et le **résultat aujourd'hui est préoccupant** : de plus en plus d'agents viennent travailler la boule au ventre. La délation et la suspicion s'installent faisant fuir toute relation de confiance (composante pourtant indispensable à la qualité des soins) ainsi que la sérénité au travail. L'augmentation des Burn Out est à craindre. Le tout associé aux conditions de travail déjà difficiles, causées par des effectifs insuffisants, des cadences de travail difficiles !

Nous avons demandé des CHSCT extraordinaires à plusieurs reprises en 2016, en vain ! Lors d'instances et réunions, nous vous avons demandé à plusieurs reprises un dialogue social apaisé, basé sur l'écoute du personnel, sur la pédagogie et l'amélioration des conditions de travail mais en vain !

Il n'est pas écrit dans les statuts de la fonction publique hospitalière que les agents sont corvéables à souhait, sanctionnables et manipulables au bon vouloir des instances dirigeantes surtout quand le personnel exprime son malaise, son mal être...

Nous estimons aujourd'hui que la ligne rouge a été franchie.

Aussi, après concertation avec la CFDT, les 2 organisations syndicales du CHVA ont décidé d'organiser
une assemblée générale du personnel

Le 16 janvier 2017 à 13h30

Pour décider tous ensemble d'une action commune pour faire cesser « cette stratégie de la peur ».
Le personnel du CHVA a droit au respect et considération ainsi que de meilleures conditions de travail.

Les représentants du personnel Force Ouvrière